



Communauté de communes Jura Nord,
1, Chemin du Tissage,
39700 Dampierre,
03 84 71 12 17
communication@jura-nord.com

Communiqué de presse

Énergies renouvelables / Mutigney

Mise en route de l'unité de méthanisation de Chassey

Après la mise en route et l'inauguration en 2018 de l'unité de méthanisation de Gendrey, un nouveau projet est sorti de terre à Mutigney, au lieu-dit de Chassey. La mise en route de la production électrique s'est déroulée ce mercredi 15 mai.



En accompagnant ce projet porté par les agriculteurs et le développeur Opale Energies Naturelles, la CC Jura Nord poursuit son engagement en faveur de la transition énergétique, et plus précisément la production d'énergies renouvelables et l'économie circulaire. Ce nouveau méthaniseur permet de produire de l'énergie à partir des effluents agricoles (fumiers, lisiers et résidus de culture). La SAS Chassey Energie, société porteuse du projet, regroupe huit exploitations (pour onze agriculteurs), détenant 75 % du capital, Opale Energies Naturelles (20 % de capital), et la CC Jura Nord (5 % du capital). Ces exploitants sont répartis entre la Côte d'or (deux exploitations) et le Jura, sur un même périmètre, à proximité du site retenu par Opale. « *Le site de Chassey a été identifié au regard d'un type d'élevage diversifié, mais aussi en raison d'une tradition de travail collaboratif sur ce secteur, où les agriculteurs ont l'habitude de travailler ensemble en CUMA* », explique Bénédicte Jorcin, cheffe de ce projet chez Opale. Un terrain de deux hectares a été acquis par la SAS à un des agriculteurs engagés dans la société.

Le mercredi 15 mai, le moteur de l'infrastructure était mis en service, en présence des agriculteurs, de l'entreprise 2G, spécialisée dans les moteurs cogénération, et Methalac, constructeur de projets de méthanisation. Un mois en demi en amont, les exploitants avaient débuté la livraison de leurs effluents. Dès 11 h ce jour-là, l'engin était en mesure de produire de l'électricité. Une mise en route qui s'est déroulée de manière optimale, « *grâce à la bonne préparation de la matière par les agriculteurs, et un méthane de qualité* », soulignait Bénédicte Jorcin.

9 600 tonnes de digestat par an

Comme pour Gendrey, le dispositif retenu est celui d'une unité de cogénération, qui produit à partir du méthane, à la fois de l'électricité revendue à EDF pendant vingt ans, et de la chaleur utilisée pour chauffer sur place du bois ou tout autre matériau pour des entrepreneurs locaux. L'infrastructure est en mesure de produire quelque deux millions de kWh par an, soit l'équivalent en consommation électrique de 840 foyers de quatre personnes (hors chauffage et eau chaude). Elle est capable de « digérer » 10 900 tonnes d'effluents par an, pour 9600 tonnes de digestat destiné à l'épandage. Débutés le 8 mars 2018, les travaux se sont achevés en avril dernier. L'embauche d'un salarié à temps partiel permet de faire fonctionner l'infrastructure. Sur un investissement global de 2,5 millions d'euros, le projet a bénéficié d'importantes subventions de l'ADEME, la Région Bourgogne-Franche-Comté, et l'Europe.